



ÉDITORIAL

Le COSM poursuit ses efforts pour proposer un dispositif de cours de français aux personnes bénéficiant d'un statut S. Bien que les obstacles dans la mise en place en urgence d'un tel dispositif soient nombreux, une première volée d'une soixantaine de personnes a pu démarrer des cours de français (A1-A2) entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds au mois de mai.

Pour répondre aux nombreux défis qui continuent d'émerger dans le cadre du suivi, du développement et des ajustements du dispositif (notamment en terme de recherche de solutions de garde d'enfants), le COSM peut d'ores et déjà compter sur le précieux renfort de Mme Dayana Veuve – nouvelle chargée de projet qui coordonnera le dispositif en lien avec la population ukrainienne dès le mois de mai.

En parallèle, l'équipe du COSM a débuté ses travaux préparatoires dans le cadre de la conceptualisation du 3ème Programme d'intégration cantonal (PIC 3). En ce sens, des réflexions doivent être menées par l'équipe et la Direction en vue d'une amélioration des mesures et prestations par domaine d'encouragement à l'intégration, mais également d'un renforcement de mesures transversales et innovantes. Les attentes sont nombreuses et les objectifs ambitieux, néanmoins le PIC 3 représente une opportunité certaine d'amélioration globale des politiques d'intégration du canton qu'il nous tient à cœur de saisir !

Mike Magnin, chef de service adjoint

SUCCÈS DU LANCEMENT DES ASSISES DE LA COHÉSION SOCIALE



Lundi 2 mai, 250 personnes se sont réunies au Théâtre de L'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds pour lancer les Assises de la cohésion sociale. Ouvrant une année de réflexions et de débats, Florence Nater s'est présentée avec ses convictions, sa détermination et l'humilité de penser que l'intelligence est forcément collective. Elle a emprunté les mots de Grand Corps malade : « Tout seul je vais vite, ensemble on va loin ».

Trois présentations ont montré que

- le travail non-rémunéré - majoritairement effectué par les femmes - est essentiel au fonctionnement de la société (Janine Dahinden) ;
- l'inclusion demande une adaptation réciproque de la personne concernée et de toute la société (Claudine Stähli-Wolf) ;
- il faut pouvoir penser l'insertion aussi hors du marché de l'emploi traditionnel (Fabrice Plomb)

Une table ronde reflétant la diversité du canton de Neuchâtel (Anne Bisang, Christian Mukuna, Dan Noël, Emmanuel Raffner, Frédéric Richter, Lara Zender) a permis de lancer les idées, des plus réalistes (donner la parole aux jeunes) aux plus inédites (s'autoriser à

agir hors des réglementations).

La soirée a atteint son objectif : réunir les expert-e-s et les acteurs/trices du domaine social public, privé et associatif, ainsi que des citoyen-ne-s, pour penser l'avenir social du canton.

Reste un an au DECS, avec son équipe de projet, pour mener les débats et élaborer des propositions concrètes visant au bien-vivre ensemble. « Un mouvement de montre ne fonctionnera pas, si la plus petite de ses vis n'a pas reçu tout le soin nécessaire à sa fabrication, et à son entretien », a imaginé Florence Nater.

COURS DE FRANÇAIS POUR TOUS

La Maladière Centre propose des cours gratuits de français. Ces cours d'initiation au français pour débutants commencent le mardi 17 mai et auront lieu tous les mardis et jeudis de 10h à 11h. Aucune inscription n'est nécessaire, l'entrée est possible à tout moment. Le contenu des cours traite de sujets quotidiens.

Ils se déroulent au Café Gourmand, à l'étage supérieur du centre commercial. La première boisson (non-alcoolisée) est offerte à tous les participants. Ces cours permettront également des moments de rencontres et de partages.

La Maladière Centre (sous le stade de football)

Rue Pierre à Mazel 10

2000 Neuchâtel

032 723 24 70

www.maladierecentre.ch

COURS DE FRANÇAIS ET PRESTATIONS DU COSM DESTINÉS AUX PERMIS S

Depuis le début de la crise, la population neuchâteloise s'est mobilisée sur de nombreux fronts pour venir en aide aux personnes qui ont fui la guerre en Ukraine : offre d'hébergement, actions citoyennes, dons, etc. Pour sa part, le COSM coordonne une offre de cours de français semi-intensifs pour les personnes au bénéfice d'un statut S, attribuées et domiciliées dans le canton. Le formulaire d'inscription est disponible en français, en ukrainien et en russe, via la page Internet www.ne.ch/Ukraine, rubrique « Accueil et intégration » ; les demandes seront prises en considération selon l'ordre d'arrivée et les

places disponibles.

Les différentes prestations du service, destinées à toute personne qui arrive dans le canton y sont également présentées.

Toutes les informations ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles en français, russe et ukrainien sur www.ne.ch/ukraine, rubrique « accueil et intégration »

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CICM DE LA LÉGISLATURE

Après un processus de [renouvellement de ses membres](#), l'assemblée plénière de la CICM s'est réunie pour la première fois de la législature, dans sa nouvelle configuration.

Outre les informations fournies sur le rôle, le fonctionnement et le mandat de la commission, la séance constitutive a permis de valider le rapport de législature 2018-2021 ainsi que la composition du nouveau bureau, composé de MM. Faysal Mohamed Mah et Hekmat Homsî pour les collectivités migrantes, M. Thomas Facchinetti pour l'association des communes neuchâteloises (ACN) et en qualité d'expert-e-s, Mme Denise Efionayi (SFM) et M. Sébastien Giovannoni (Caritas). Celles et ceux-ci siégeront aux côtés du président M. Matthieu Aubert et de la vice-présidente Mme Brigitte Lembwadio-Kanyama, avec la déléguée aux étrangères et aux étrangers (COSM) en tant qu'invitée.

La rencontre a également été l'opportunité pour les membres, non seulement de formuler leurs attentes et motivations d'engagement au sein de la CICM, mais aussi d'émettre des propositions sur des thématiques préoccupantes et susceptibles de faire émerger des groupes de travail, en vue de recommandations au Conseil d'État.

Enfin, l'occasion était propice à annoncer les axes du [programme de législature 2022-2025](#) du Conseil d'État (version brève), et d'inviter les membres à participer au riche programme offert par la [semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme](#) (SACR).

Plus d'information de la CICM sur www.ne.ch/cicm

**WWW.ENSEMBLE-NE.CH, UNE PLATEFORME
INFORMATIQUE POUR LES PERSONNES
FRAGILISÉES**

Un regroupement d'associations, d'institutions et de services publics a développé une plateforme informatique, pensée comme lien entre la population neuchâteloise fragilisée et des partenaires privés et publics des domaines santé et social du canton de Neuchâtel afin d'orienter les personnes en situation de fragilité vers les acteurs potentiels en regard de leurs besoins ; d'optimiser l'utilisation des ressources (matériel, locaux, etc.) et de faciliter les échanges interinstitutionnels entre les acteurs des domaines santé et social ; de renforcer le sentiment de solidarité, élément essentiel de la cohésion sociale du canton.

Cette plateforme (traduite en 16 langues) est destinée à toute personne en recherche d'aide, de soutien, de soins, de nourriture et autres besoins fondamentaux.

Hormis l'orientation directe à la population, la plateforme aidera également les acteurs institutionnels à avoir une meilleure vision des prestations offertes par les uns et les autres afin de servir de relais pour les personnes qui ont un accès limité à Internet.

Finalement, elle s'adresse à tout acteur qui développe des actions de solidarité en lien avec la dégradation de la situation sanitaire et sociale. Des entreprises privées qui pourraient fournir du matériel, des locaux ou des surplus alimentaires peuvent également s'inscrire sur le site ensemble-ne.ch.

Plus d'information sur www.ensemble-ne.ch

PRISE DE POSITION SUR LA MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ÉTRANGERS ET L'INTÉGRATION (LEI) POUR LA LIMITATION DE L'AIDE SOCIALE ACCORDÉE AUX RESSORTISSANTS D'ÉTATS TIERS

Le 15 janvier 2020, le Conseil fédéral a adopté un train de mesures visant à restreindre ou exclure l'aide sociale pour les ressortissants d'États tiers. Dans le cadre de la procédure de consultation, la Commission fédérale des migrations CFM prend position sur les modifications de la LEI proposées par le Conseil fédéral. La CFM constate qu'au cours des dernières années, de nombreux durcissements sont déjà intervenus dans le droit des étrangers en vue de réduire les coûts de l'aide sociale, allant à l'encontre des efforts d'intégration de la Confédération et des cantons. La CFM considère le lien établi entre aide sociale et droit des étrangers comme hautement problématique et rejette les

développements observés en ce sens. Dans une société de migration telle que la Suisse, le narratif du « nous et les autres » ne fait aucun sens ; au contraire, des solutions intégratives touchant l'ensemble de la société sont nécessaire, y compris dans le domaine de la sécurité sociale.

[Commission fédérale des migrations](#) (CFM)

AGENDA

Du 31 mars au 18 mai : Exposition « L'épidémie virale en Afrique du Sud » au Musée d'Histoire

Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds accueille, du 31 mars au 18 mai, une série de douze tableaux réalisés par l'artiste camerounais Maurice Mboa pour illustrer le texte de Dürrenmatt. Une exposition – proposée par Bibliomonde, le Centre Dürrenmatt Neuchâtel, le COSM et l'Université populaire africaine – qui s'inscrit dans une démarche pédagogique de sensibilisation au racisme et aux discriminations.

Depuis le 22 avril : Atelier informatique et recherche d'emploi à l'AMAR

Depuis le 22 avril, l'AMAR propose des ateliers informatique et recherche d'emploi le vendredi de 9h à 11h30 à la rue de la Coquemène 1, 2000 Neuchâtel afin d'aider dans la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens d'embauche ou encore pour l'utilisation d'information de base.

Café de l'Europe, le 9 juin à 18h, Musée d'art et d'histoire

Back in the USSR ? La réponse des États européens à la crise des réfugiés ukrainiens en perspective historique

Un mois après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, 4 millions de personnes ont fui le pays - un mouvement de population sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Face à cette situation exceptionnelle, les États de l'UE ont fait preuve d'un degré de solidarité inégalé depuis l'accueil des réfugiés durant la guerre froide. La présentation analyse cette réponse politique dans une perspective historique et expose les raisons d'une réaction aussi exceptionnelle.

Robin Stünzi est responsable scientifique du Pôle de recherche national «nccr – on the move», consacré aux études sur la migration et la mobilité, et géré par l'Université de Neuchâtel. Ses recherches portent sur la politique suisse et européenne de migration et d'asile, sur les mouvements de réfugiés et l'intégration de la deuxième génération.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)